

Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. Jean-Marc Froidevaux, Bruno Martinelli, Sylvain Clavel, Pascal Rubeli, Olivier Coste, Guy Mettan, M^{mes} Renate Cornu, Florence Kraft-Babel, Claudine Gachet, Virginie Keller Lopez, Marie-France Spielmann et Vera Figurek, acceptée par le Conseil municipal le 21 juin 2004, intitulée: «Gardons un témoignage du 50^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

(...)

- le témoignage de ce moment fort, auquel a notamment assisté Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, est une série de sept dessins de grand format, encadrés au fusain et signés de Robert Wilson, artiste plasticien et homme de théâtre;

(...)

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à acquérir le lot des tableaux de grand format (190 x 150 et 70 x 100 cm) pour un prix de moitié de sa valeur sur le marché, soit 40000 francs.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Suite à l'acceptation de cette motion par le Conseil municipal, le département des affaires culturelles a entrepris les démarches pour procéder à l'acquisition des dessins de Robert Wilson par l'intermédiaire du Grand Théâtre.

L'artiste a envoyé sa facture le 10 juillet 2004 pour un montant total de 30000 francs correspondant à cinq dessins dont trois de grandes dimensions (191 x 150 cm) et deux de plus petites dimensions (70 x 100 cm).

Une fois livrés, les dessins seront conservés dans la collection du Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le conseiller administratif:
Patrice Mugny

Le 18 août 2004.